



## Déclaration

L'intervention militaire du 24 mars 1999 en Yougoslavie, baptisée *Opération Forces Alliées*, nous avait été présentée comme une opération humanitaire ayant pour objectif d'empêcher la réalisation d'un nettoyage ethnique au Kosovo. Or, depuis le déploiement des forces de l'OTAN en juin 1999 et la mise sur pied d'une administration provisoire onusienne au Kosovo, un mur de silence masque la terrible réalité qui prévaut dans cette province.

Les élections générales du 23 octobre, mises sur pied sous haute surveillance, ne doivent tromper personne, elles sont principalement destinées à donner l'apparence d'une transition démocratique harmonieuse valorisant l'action de la communauté internationale alors que la situation sur le terrain est toute autre. Sous le ballet incessant des hélicoptères militaires, le territoire est littéralement quadrillé par des forces militaires et policières de la KFOR, de la MINUK et de la KPS auxquels s'ajoutent les agents des services secrets de toutes les puissances impliquées. Pour les populations des ethnies minoritaires qui n'ont pas été chassées lors de l'entrée des forces de l'OTAN, leur survie se poursuit dans des ghettos, sans travail, sans avenir et contraints de recourir à des véhicules blindés pour leurs déplacements. Le taux de chômage dépasse les 60% et les coupures d'électricité sont quotidiennes dans cette province qui exportait son électricité avant l'intervention de 1999.

Les soussignés :

1. considèrent que la présence, au XXI<sup>e</sup> siècle, de ghettos ethniques au Kosovo, dans un territoire sous administration onusienne est inacceptable ;
2. dénoncent la politique de silence qui tente de camoufler depuis plus de cinq ans cette situation et constitue un véritable déni de responsabilité, alors que le HCR rappelle que la résolution du Conseil de sécurité 1244 du 10 juin 1999 « mentionne de manière spécifique le retour sauf et sans entraves de toutes les personnes déplacées et des réfugiés 'dans leurs foyers au Kosovo' » ;
3. s'opposent au renvoi des réfugiés dans cette province aussi longtemps que la sécurité de leur vie et de leurs biens, ainsi que leur liberté de mouvement ne seront pas assurées ;
4. rappellent à nos autorités que la charge de quelques centaines de réfugiés, dont certains souhaiteraient accélérer le départ, n'est rien en comparaison de la charge des 228 000 personnes (chiffres officiels du CICR) chassées du Kosovo suite à l'intervention de l'OTAN en 1999 et ayant trouvé refuge en Serbie et Monténégro ;
5. exigent que les revendications légitimes de l'ensemble des victimes de l'intervention militaire de 1999 soient prises en compte ; en premier lieu, le droit à la sécurité, mais également le droit à des réparations pour l'ensemble des dégâts causés par les puissances responsables ou complices de cette intervention initiée sans l'accord du Conseil de sécurité de l'ONU ;
6. exigent que les négociations sur le statut de cette province prennent en compte les intérêts légitimes de l'ensemble des populations concernées pour parvenir dans les meilleurs délais à la restauration de leur souveraineté démocratique ;
7. rappellent que cette responsabilité incombe à nos gouvernements par le biais de notre appartenance à l'ONU et notre participation au dispositif militaire de la KFOR, sous commandement OTAN;
8. dénoncent la politique d'ingérence systématique des puissances et superpuissances devenues parties au conflit et constituant de fait, l'un des principaux obstacles aux négociations directes entre l'ensemble des populations réellement concernées.

Premières organisations signataires : Comité de Surveillance OTAN (Bruxelles) - Comité pour la paix en Yougoslavie (Genève) - Home Hope Active Network (Genève)

Nom	Prénom	Ville	Titre ou organisation	Signature

Signatures à envoyer au Comité pour la paix en Yougoslavie - CP 915 - 1264 St-Cergue  
ou par mail en envoyant un message à l'adresse [kosovo@gael.ch](mailto:kosovo@gael.ch)